



Conseil d'Administration du 30 mars 2010

COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration de SOFAC, qui s'est réuni le mardi 30 mars 2010 au siège de la société, a décidé de confier la présidence à M. Anass ALAMI, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, en remplacement de M. Ali HARRAJ.

Cette décision est de nature à motiver la volonté des actionnaires de donner un nouvel élan à SOFAC et de l'accompagner dans son ère de développement.

Prenant acte de cette nomination, le Conseil d'Administration n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage à M. Ali HARRAJ et de louer ses efforts et son engagement fort dans la restructuration de SOFAC.

Le Conseil d'Administration s'est penché ensuite sur l'examen de l'activité annuelle de SOFAC et de ses comptes au terme de l'exercice 2009.

Dans un environnement sectoriel marqué par la baisse de la production du marché du crédit à la consommation, Sofac a été impactée sur ses réalisations notamment, en raison de l'adoption d'une approche plus sélective de sa clientèle, induite par la constatation d'une évolution importante du risque de crédit.

Ceci a nécessité une augmentation des dotations nettes aux provisions de 50 millions de dirhams.

Au terme de l'exercice, le PNB a atteint 120,8 millions de dirhams alors que le résultat net est, quant à lui, déficitaire de 11,5 millions de dirhams.

Ceci étant, SOFAC demeure confiante quant à ses perspectives de développement.

Forte de la volonté de ses actionnaires d'en faire un opérateur de référence dans les prochaines années, elle a d'ores et déjà lancé un plan d'actions ambitieux favorisant la diversification de sa gamme de produits ainsi que l'élargissement de son réseau de distribution.

SOFAC prévoit, dans cette optique, d'étoffer son offre marketing tant sur le prêt personnel que sur le crédit automobile. Elle envisage également de capitaliser sur les synergies avec ses principaux actionnaires afin d'assurer une présence plus étendue sur tout le royaume, grâce au large réseau bancaire de ses deux partenaires stratégiques de taille, Poste Maroc et CIH.

Au terme de cette réunion, et après avoir entendu les rapports des commissaires aux comptes, le Conseil d'Administration a validé le projet d'arrêté des comptes de 2009 et a convoqué l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 24 mai 2010.

Le Conseil d'Administration